



PROGRAMME DE FORMATION

**Mise en œuvre d'un drone
de pulvérisation**

V1 - 2022

SAS ZENASKELL - Emeraude Aero Formation

2 bis, route de Larnay 86580 BIARD

0682221453

Siret 832 719 454 00015 - NDA 75 86 01560 86

Objectifs :

Formateur : Arnaud BRUGARO

Durée : 35 heures

Public visé : Tout public

Prérequis : Télépilote

Validation : Attestation de stage

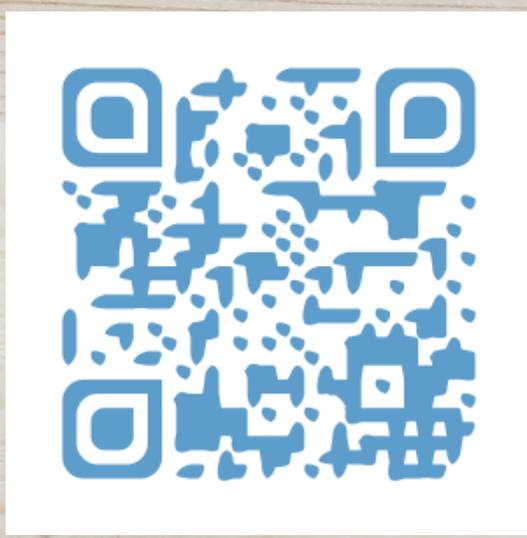
- Maitriser la mise en oeuvre d'un drone de pulvérisation
- Appréhender l'aspect réglementaire lié à cette activité

PROGRAMME POUR LA SPECIALISATION EN PULVERISATION PAR DRONE:

- 1ere partie : Conception d'un drone de pulvérisation
 - Le principe de ce type de drone
 - Les composants
 - Les difficultés techniques
- 2 eme partie : La réglementation
 - Le cadre réglementaire
 - Les produits dangereux
 - Etudes de cas particuliers
- 3 eme partie : Déroulement d'une mission type
 - Traitement agricole
 - Traitement préventif toiture
 - Traitement curatif toiture
 - Traitement panneaux solaires
- 4 eme partie : Maintenance d'un drone de pulvérisation
 - Savoir diagnostiquer une panne
 - Réparations simples
 - Le matériel d'atelier
- 5 eme partie : La programmation mission
 - Le repérage GPS
 - La planification
 - Les logiciels utilisables
- 6 eme partie : Phase pratique
 - Pulvérisation sur une maison
 - Pulvérisation sur un champ
 - Pulvérisation d'un entrepôt
 - Pulvérisation parc photovoltaïque
- 7 eme partie : La relation clientèle - Donneurs d'ordre
 - Les marchés
 - Le rapport de mission
 - Le service après-vente
 - Les litiges possibles
 - Le cadre juridique
 - La protection industrielle
 - Assurances



www.emeraudeaeroformation.fr



SAS ZENASKELL - Emeraude Aero Formation

2 bis, route de Larnay 86580 BIARD

0682221453

Siret 832 719 454 00015 - NDA 75 86 01560 86